

THROW BAG

Wilson
PREDATOR™
Appât à la diféthialone
en pastilles ensachées contre rats et souris

Contient un amérisant

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 28353 LOI P.A.

GARANTIE : diféthialone 0,0025 %
Avertissement, contient les allergènes arachide et blé.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT – POISON

25 g

Sure-Gro IP Inc.,
P.O. Box 21001
Brantford ON
N3R 7W9

1 800 268-2806 18

MODE D'EMPLOI: Pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris domestiques à l'intérieur et autour des bâtiments résidentiels. LIRE L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE SUR LE PRODUIT QUI SE TROUVE À L'EXTÉRIEUR DU CARTON AFIN DE CONNAITRE LES USAGES APPROUVÉS ET D'OBTENIR LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES CONCERNANT L'APPLICATION.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, ANIMAUX DOMESTIQUES ET ANIMAUX SAUVAGES. Garder éloigné des aliments pour consommation humaine ou animale. Peut irriter les yeux. Ce produit peut être nocif ou fatal s'il est avalé ou absorbé par la peau, car il peut diminuer la capacité de coagulation du sang et provoquer des saignements. Utiliser des gants lors de la manutention de l'appât et de l'élimination des rongeurs morts, des contenants vides et des appâts non-consommés. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains, et le visage avec du savon et l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: La vitamine K₁, par injection intra-musculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent. Contient du blé, qui peut causer une réaction allergique chez les personnes susceptibles.

ÉLIMINATION: Entreposer les appâts dans le contenant d'origine, fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit froid et sec. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères. L'appât corrompu, souillé ou non-consommé devrait être enveloppé sécuritairement et placé dans des récipients fermés et jeter avec les ordures. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. **ÉLIMINATION DES RONGEURS:** Afin d'empêcher les oiseaux non-ciblés et les autres animaux d'avoir accès aux carcasses empoisonnées, les rongeurs morts doivent être enveloppés sécuritairement et déposés dans des contenants fermés. Les porter au site

d'enfouissement sanitaire provincial, si possible, ou au site municipal. Sinon, envelopper sécuritairement les carcasses et les enterrer à une profondeur inaccessible aux pilleurs.

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.wilsonproducts.com

Bitrex^{MC} est une marque de Macfarlan Smith Ltd, Edinburgh, Scotland

CARTON

Wilson
PREDATOR™
Appât à la diféthialone en pastilles ensachées
contre rats et souris

Tue le rat de Norvège, le rat noir, les souris communes
et les souris communes résistant à la warfarine
Les rats et les souris peuvent en consommer une dose létale en un seul repas
Contient un amérisant
Nouvelle Formule

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 28353 LOI P.A.

GARANTIE : diféthialone 0,0025 %
Avertissement, contient les allergènes arachide et blé.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT – POISON

250 g (4 x 25 g) – 1 kg (40 x 25 g)

Sure-Gro IP Inc.,
P.O. Box. 21001
Brantford ON
N3R 7W9

1 800 268-2806

MODE D'EMPLOI:

Pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris domestiques à l'intérieur et autour des bâtiments résidentiels.

Sélection des zones de traitement: Les appâts traités doivent être gardés dans des points d'appât inviolables, ils doivent être placés dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux animaux domestiques et aux animaux sauvages. Des points d'appât inviolables doivent avoir les caractéristiques suivantes: construits avec un matériau très solide et résistants à la destruction par les enfants ou les animaux; leur porte d'entrée doit empêcher les enfants et les animaux non-ciblés d'y pénétrer; leur structure interne doit bien tenir l'appât même lorsqu'ils sont secoués; leur panneau d'accès doit se fermer solidement et se verrouiller; ils doivent pouvoir s'attacher solidement à une surface; ils doivent porter une étiquette avec la mention: DANGER POISON. Placer l'appât dans les endroits où les rats et les souris se déplacent et risquent le plus de trouver et de consommer l'appât. Placer l'appât le long des murs, dans les coins, à proximité des ouvertures rongées, dans les terriers et autour de ceux-ci, et dans les endroits cachés où les rats et les souris risquent le plus de chercher de la nourriture. Maintenir un approvisionnement régulier d'appât frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé. Ne pas placer l'appât dans les endroits où il y a possibilité de contamination des aliments ou des surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments.

MODE D'APPLICATION:

Pour les surmulots (*Rattus norvegicus*) et les rats noirs (*Rattus rattus*): Les surmulots restent généralement au rez-de-chaussée des structures et font des terriers dans le sol. Ils peuvent se déplacer environ de 15 à 100 m environ à partir de leur nid pour chercher de la nourriture et de l'eau. Les rats noirs, toutefois, sont d'excellents grimpeurs et infestent généralement les étages supérieurs des structures. C'est pourquoi l'on doit porter une attention toute spéciale à la capacité d'escalade de ces espèces en plaçant les appâts dans la zone d'activité des rats noirs. Pour les deux espèces, éliminer le plus possible toute nourriture qui est susceptible d'attirer les rongeurs. Placer au moins 4 à 8 paquets d'appât à intervalles de 5 à 10 mètres. Utiliser jusqu'à 20 paquets aux endroits où il y a beaucoup de rats. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent. **Pour les souris domestiques (*Mus musculus*) :** Les souris domestiques sont d'excellentes grimpeuses et elles infesteront tous les étages d'une structure. Les souris se déplacent seulement d'environ 10 m à partir de leur nid pour chercher de la nourriture. Éliminer autant que possible toute nourriture qui est susceptible d'attirer les rongeurs. En portant des gants, ouvrir le paquet et en verser environ la moitié par emplacement, à intervalles de 2 à 4 mètres. Si un appât n'a pas été dérangé après quelques jours, le déplacer d'environ un mètre. Un ou deux paquets d'appât peuvent être nécessaires aux endroits où la activité des souris est intense. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant 15 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des souris cessent. Remarque : Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer comme il le faut les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, il sera bon d'établir au besoin des postes d'appât permanents et les approvisionner au besoin.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, ANIMAUX DOMESTIQUES ET ANIMAUX SAUVAGES. Garder éloigné des aliments pour consommation humaine ou animale. Peut irriter les yeux. Ce produit peut être nocif ou fatal s'il est avalé ou absorbé par la peau, car il peut diminuer la capacité de coagulation du sang et provoquer des saignements. Utiliser des gants lors de la manutention de l'appât et de l'élimination des rongeurs morts, des contenants vides et des appâts non-consommés. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains, et le visage avec du savon et l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K₁, par injection intra-musculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent. Contient du blé, qui peut causer une réaction allergique chez les personnes susceptibles.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION : Entreposer les appâts dans le contenant d'origine, fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit froid et sec. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères. L'appât corrompu, souillé ou non-consommé devrait être enveloppé sécuritairement et placé dans des récipients fermés et jeté avec les ordures. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. **ÉLIMINATION DES RONGEURS :** Afin d'empêcher les oiseaux non-ciblés et les autres animaux d'avoir accès aux carcasses empoisonnées, les rongeurs morts doivent être enveloppés sécuritairement et déposés dans des contenants fermés. Les porter au site d'enfouissement sanitaire provincial, si possible, ou au site municipal. Sinon, envelopper sécuritairement les carcasses et les enterrer à une profondeur inaccessible aux pilleurs.

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.wilsonproducts.com

Bitrex^{MC} est une marque de commerce de Macfarlan Smith Ltd.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))